YERRES

Service des Sports,
Loisirs, Jeunesse
N° TEL : 01.69.49.79.00
N/REF. : NDA/BN/BP

ARRETE N° 2000/205
(série A)

OBJET : Fermeture de l'équipement de la patinoire

Le Maire de la Commune d' YERRES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.2122-18,L.2122-21, L.2212 -2 .

CONSIDERANT que les anomalies et les pannes graves intervenues au niveau de la machinerie frigorifique de la patinoire empêchent la remise en service et le fonctionnement de cette installation, et par conséquence, rendent impraticables les activités sportives,

ARRETE

Article 1 : La patinoire et ses annexes sises place de la Gare – 91330 YERRES sont donc fermées au public et ne peuvent aucunement être utilisées tant que des travaux de remise en état et de conformité ne sont pas réalisés.

Article 2 : Cette interdiction d'accès prend effet immédiatement.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Directeur du service des Sports, Loisirs, Jeunesse et le Directeur de la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise :

- à Monsieur le Sous-Préfet chargé de l'Arrondissement d'Evry,
- à Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports,

et notifié aux dirigeants des associations et groupements sportifs utilisateurs.

Fait à YERRES, le 19 octobre 2000

REÇU LE
26 OCT. 2000
SOUS PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'EVRY

Le Député-Maire

Nicolas DUPONT-AIGNAN